
SECRETARIAT GÉNÉRAL

BURKINA FASO

Unité – Progrès - Justice

CENTRE HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE SOURO SANOU



Bobo-Dioulasso, le 11 AUG 2023

DIRECTION GENERALE

DIRECTION DES SERVICES
MEDICAUX ET TECHNIQUES

E- - 4 27

NOTE D'INFORMATION

A l'attention de l'ensemble du personnel

Il est porté à la connaissance du personnel du CHUSS que le nombre de cas de dengue augmente dans la population et chez le personnel de santé.

Nous devons renforcer la surveillance de cette maladie et de toutes les autres fièvres hémorragiques par le dépistage précoce des cas à travers la définition de cas de dengue (voir ci-dessous) et la notification par le remplissage de la fiche de notification.

Il n'existe pas de traitement spécifique contre l'infection par le virus de la dengue (DENV). Des soins de soutien précoces et énergiques s'imposent.

Parmi les mesures préventives de riposte, il faut :

- ✓ Mettre tous les cas suspects et/ou confirmés sous moustiquaires ;
- ✓ Utiliser des répulsifs par le personnel et les accompagnants.

Ensemble, prêtons plus d'attention à la surveillance de la dengue et des autres fièvres hémorragiques au CHUSS.

Le Directeur des services médicaux
et techniques



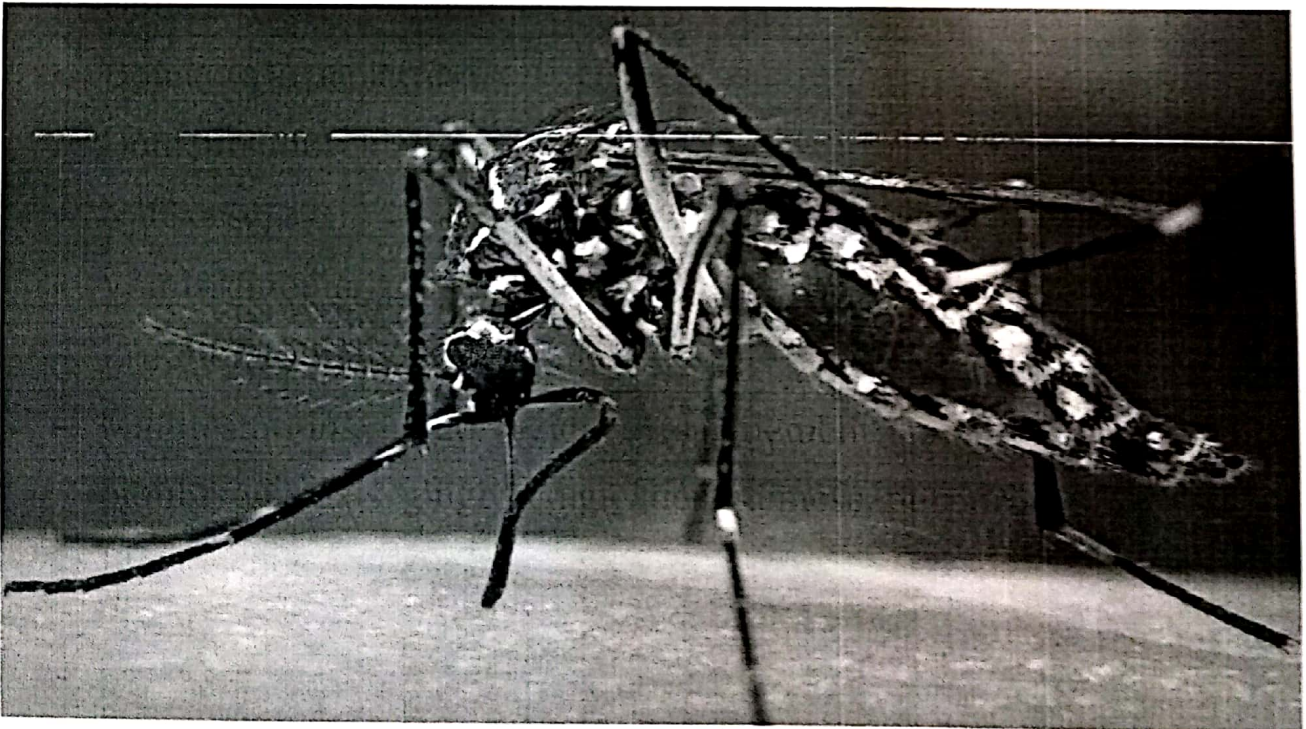
Le Directeur
CHUSS

Dr Souleymane KONATE

DEFINITION DE CAS SUSPECT DE DENGUE

Un cas suspect de la dengue est un patient présentant une **fièvre aigue** généralement élevée d'une durée comprise entre 2 et 7 jours (avec un TDR paludisme négatif ou un TDR paludisme positif ne répondant pas au traitement antipaludique) associée à au moins deux des signes suivants :

- Céphalées sévères
- Douleurs retro orbitaires,
- Douleurs articulaires,
- Douleurs musculaires,
- Nausées,
- Vomissements,
- Éruptions cutanées,
- Manifestations hémorragiques (saignement inhabituel au point de piquêre, épistaxis, gingivorragie, hématomène, purpura...),
- État de choc.



Le moustique tigre de la dengue qui ne pique que dans la journée